



Appel à projet "les Fabriques à Musique"

publié le 15/02/2021

#musique # EAC #chanson

Descriptif :

Les « Fabriques à Musique » proposent cinq projets de création autour de cinq esthétiques musicales différentes : la chanson, les musiques électroniques, le jazz et les musiques improvisées, la musique (savante) contemporaine ainsi que la musique à l'image. Elles sont portées conjointement par la SACEM, les ministères en charge de l'éducation nationale, de la culture, de l'agriculture et Réseau Canopé.

Sommaire :

- Présentation du dispositif
- Élèves concernés
- Objectifs
- Modalités de participation
- Programme des séances

Les 5ème et 6ème éditions des Fabriques à Musique



Sixième édition : Les candidatures pour les Fabriques à Musique 2021-2022 sont ouvertes du 28/01/21 au 31/03/21.

Cinquième édition : les Fabriques à Musique 2020 – 2021 sont en cours

- **Du 1er octobre 2020 au 30 avril 2021** : interventions des auteurs compositeurs en classe
- **Du 1er mai au 31 mai 2021** : restitutions publiques des œuvres



Ces fabriques musicales en milieu scolaire, financées par la SACEM à hauteur de 3000 euros par projet, touchent les domaines suivants : chansons, électro, musique contemporaine, jazz, musique et image.

Cet appel à projets s'adresse **en priorité aux structures et lieux de musique labellisés**, conventionnés ou soutenus par le Ministère de la Culture, la Sacem et/ou adhérents à l'un des partenaires « filières », et qui conduisent déjà une action éducative dans le domaine musical à destination des publics scolaires.

Afin de permettre au plus grand nombre de porteurs de projet de participer, **chaque structure ne peut prendre en charge qu'un seul projet** de « Fabrique à Musique » par année scolaire.

Une lettre de validation du projet par les services académiques (DAAC, IA-IPR ou IEN en fonction du niveau scolaire) est à joindre au dossier de candidature.

● Présentation du dispositif

« Les Fabriques à Musique », portées par des structures culturelles et des salles de spectacles, sont proposées en lien avec les partenaires de la SACEM de chacune des filières musicales concernées :

- La Fabrique à Chansons : Fédération des lieux de Musiques Actuelles (FEDELIMA) ;
- La Fabrique Électro : groupe de travail électro de la SACEM, composé de professionnels de la filière ;
- La Fabrique Musique contemporaine : Maison de la Musique Contemporaine (MCM) et Futurs Composés
- La Fabrique Jazz : Association Jazzé Croisé - AJC ;
- La Fabrique Musique et Image : Union des Compositeurs de Musique de Films (UCMF).

Elles s'inscrivent pleinement dans la priorité accordée par les ministres en charge de l'éducation et de la culture au développement de la pratique musicale collective.

Les cinq esthétiques musicales sont **ouvertes à tous les niveaux scolaires** pour rendre accessible la création artistique à tous.

● Élèves concernés

Les 5 projets de « Fabriques à Musique » **s'adressent à toutes les classes, ou groupes classe, d'écoliers (maternelle et école primaire), de collégiens et de lycéens** (enseignement général et technologique, professionnel et agricole) issus d'écoles et d'établissements publics et privés sous contrat, de France métropolitaine et d'Outre-mer.

● Objectifs

- Sensibiliser les enfants et les jeunes élèves au processus de création musicale, au travail d'écriture et de composition ;
- Faire découvrir aux élèves les métiers de la création ainsi que les enjeux liés au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle ;
- Proposer aux professeurs des écoles et des établissements scolaires et agricoles de travailler avec les acteurs artistiques et culturels locaux ainsi qu'avec les collectivités territoriales, pour encourager la création de partenariats durables.

● Modalités de participation

Seules les structures culturelles (salles de spectacles, associations travaillant dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, etc...) peuvent déposer un dossier pour participer à ce projet. Ce sont ces structures et les services académiques de leur secteur qui sélectionnent les classes qui intègrent le dispositif.

Des auteurs-compositeurs, membres de la SACEM, interviennent dans des classes réparties sur l'ensemble du territoire. Ensemble, élèves, enseignants et auteurs-compositeurs travaillent à la création d'une œuvre musicale - musique, texte et musique, image et musique selon les cas. **Selon le projet, la création musicale peut s'ouvrir à d'autres disciplines artistiques : danse, théâtre, arts visuels, arts plastiques, etc.**

6 séances de travail (au minimum) de deux heures chacune sont planifiées conjointement par les enseignants et les auteurs-compositeurs. Ces séances sont intégrées aux activités scolaires ou périscolaires selon les modalités locales. Elles s'inscrivent dans le cadre du volet culturel du projet de l'école ou de l'établissement.

● Programme des séances

- Rencontre de l'auteur-compositeur avec la classe (présentation, parcours, choix du thème et consignes d'écriture et de création) ;

- Élaboration de l'œuvre ;
- Préparation de la restitution publique de l'œuvre créée.
- Une séance complémentaire peut être consacrée à la découverte de ce que sont la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et la copie privée. Elle est alors proposée par le délégué local de la SACEM.

La bonne conduite de ces opérations repose sur **une collaboration étroite entre l'enseignant et l'artiste** dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Les enseignants et auteurs-compositeurs impliqués gagneront à adapter au mieux ces différents éléments, à la fois au bénéfice des élèves et du projet en lui-même.

► Retrouvez le dossier complet sur Eduscol [↗](#)

Documents joints



Appel à projet "fabrique à musique" (PDF de 2.3 Mo)

Document DAAC - 2021/2022.



Plaquette Fabriques à musique (PDF de 4.2 Mo)

Document DAAC - 2021/2022.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.